

Article "COVID-19 : Toutes les mesures "

Tags de l'article:

Description :

Facilitez votre quotidien en prenant connaissance de toutes les mesures et actes réglementaires de la Ville de Nice pour prévenir et freiner la possible seconde vague de la COVID-19.

Plateforme téléphonique de la Ville de Nice : 04 97 13 56 00

Réactivation de la plateforme pour connaître l'ensemble des mesures prises et de la situation sanitaire et accompagner les personnes désorientées vers les dispositifs les plus adaptés, en lien avec notre CCAS.

Distribution gratuite de masques

Réactivation de la distribution de masques barrière en tissus réutilisables pour les Niçois et les habitants de la Métropole. Les stocks vont servir à fournir des masques à des gens qui ont besoin d'être protégés et qui n'ont pas forcément les moyens de se procurer des masques.

La distribution se fera par l'activation d'une plateforme [d'inscriptions en ligne](#) qui sera opérationnelle le 14 septembre et permettra la livraison à domicile en partenariat avec La Poste.

[En savoir plus](#)

Déplacements

Nous devons permettre à nos actifs qui ne peuvent pas télétravailler de se rendre sereinement sur leur lieu de travail :

- Chacun doit absolument éviter les déplacements inutiles, en particulier pendant les heures de pointe.
- Pour ne pas accroître la densité dans les transports, nous ne réduirons pas l'offre de services.
- Avec le Président de la Chambre de commerce et d'industrie, nous réunirons très rapidement les fédérations d'entrepreneurs pour lisser les horaires de travail des salariés et limiter leur présence dans les transports.
- Chaque employeur doit aussi montrer l'exemple. À ce titre, le recours au télétravail va à nouveau être engagé dans nos services, partout où cela est possible.

Arrivées à Nice

Le Maire de Nice souhaite que le Préfet, au titre de ses pouvoirs de police stoppe l'activité de ferries et de croisières depuis le port de Nice.

Pour notre aéroport, la mise en place de tests à l'arrivée de l'étranger, directement ou depuis un transit en France (Paris par exemple) ou l'obligation de présenter un résultat de test négatif me paraît essentielle. Nous demandons à l'Etat de franchir ce seuil sans délai.

Culture et loisirs

AnimaNice et Maison des seniors

- Les personnes les plus fragiles doivent à tout prix éviter de participer aux activités collectives ;
- Les effectifs des groupes d'activités vont être réduits pour ne pas dépasser 10 personnes.

Infrastructures

Dans nos équipements sportifs, fermeture immédiate des lieux de promiscuité comme les vestiaires.

- Dans les associations et les clubs, les dirigeants devront faire preuve d'un grand esprit de responsabilité : nous leur demandons, dès l'apparition d'un cas de Covid-19, de suspendre les activités sportives du groupe concerné pour éviter des clusters.
- Dans nos clos de boules, au sein desquels se réunissent de nombreux anciens, nous demandons aux présidents de fermer les clos dès la connaissance d'un cas positif.

Événements culturels et sportifs

- Le spectacle d'ouverture de la saison de l'Opéra, « Réunion de famille », prévu les 12 et 13 septembre est également reporté.
- De même, nous ne pouvons pas organiser des Journées du Patrimoine dignes de ce nom : elles ne pourront donc pas avoir lieu cette année à Nice.
- Le président de la métropole NCA demande au Préfet des Alpes-Maritimes d'obliger, même dans le respect des règles de distanciation physique, les spectateurs à porter le masque à l'intérieur des cinémas et des théâtres, qu'ils soient petits ou grands.

En cohérence, les manifestations sportives et culturelles prévues dans les semaines qui viennent, organisées par la Ville de Nice et où un large public est attendu, seront annulées ou reportées.

Services publics

Au sein de nos services publics (guichets d'état civil, bibliothèques, etc.), mise en place d'un système de réservation selon les horaires, certainement en début de matinée, pour l'accueil privilégié des personnes considérées comme plus exposées aux conséquences graves du virus.

Pour les **mariages**, la capacité de nos salles est limitée : nous avons demandé aux mariés de limiter le nombre de participants à la cérémonie en l'hôtel de ville. Leur nombre se doit aussi d'être limité et les comportements responsables dans la fête qui suit les cérémonies.

Reprise du nettoyage et de la désinfection des espaces publics dans les conditions sanitaires réglementaires que nous avons suivies au printemps dernier.

Mesures pour faciliter le travail médical

Centre de tests PCR au Palais des expositions

La Ville de Nice a ouvert un grand centre de dépistage PCR pour les Niçois présentant des symptômes de la COVID-19 au Palais des Expositions du lundi au samedi de 8h à 12h sur inscription.

[Plus d'info](#)

Site 100% Covid

Avec le laboratoire Bioestérel, nous mettons en place dès lundi, un site de test totalement dédié au Covid-19 dans un espace commercial de la galerie marchande du parking Masséna.

Suivi des personnes positives

L'Etat doit mieux accompagner les personnes testées positives. Trop souvent, ces personnes ne peuvent pas s'isoler réellement en raison de la taille du logement qui ne le leur permet pas. L'Etat doit rendre plus accessible le dispositif mis en place à Nice à l'hôtel Kyriad pour accompagner ces personnes.

Campagne de vaccination contre la grippe

Nous devons tout faire pour ne pas voir se superposer la grippe et la COVID.

Voilà pourquoi la ville de Nice va proposer à tous ceux qui le souhaite - et nous incitons tout le monde à le faire - une vaste campagne de vaccination contre la grippe. Elle contribuera à sauver

des vies.

- Directement, en prévenant ce virus qui tue encore ;
- et indirectement, en évitant d'emboliser les services de nos hôpitaux qui seront pleinement mobilisés dans la gestion de ce qui est d'ores et déjà une deuxième vague.

Mesures pour les personnes isolées et fragiles

Nous demandons aux proches et aux familles de nos séniors les plus fragiles de prendre conscience de la situation et de veiller sur eux avec la plus grande attention :

- Au-delà du soutien affectif que vous leur portez, n'hésitez pas à faire les courses à leur place par exemple ;
- Nous demandons également aux supérettes de quartier de s'organiser pour proposer à nouveau le portage des courses à domicile pour les séniors isolés.

Plateforme d'appel du CCAS vers les personnes âgées isolées ou fragiles

- pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter des conseils bienveillants ;
- pour accompagner leur maintien à domicile avec divers services comme le possible portage à domicile de repas déjà confectionnés.

2 841 personnes sont concernées par ce dispositif qui a fait ses preuves. Plus de 100 personnes, agents ou bénévoles seront mobilisées à ce titre.

EHPAD

Suspension des visites dans les 4 EHPAD municipaux

Mesures pour les sans-abris

Soutien aux associations caritatives pour la mise à disposition de ces masques aux plus fragiles et notamment aux personnes sans domicile stable.

Création le 17/09/20